

## Aide pour la déclaration d'impôt

Le LCGB propose à ses membres une aide gratuite pour remplir la déclaration d'impôt sur le revenu. Si vous souhaitez obtenir cette aide, vous pouvez fixer un rendez-vous par téléphone au +352 / 49 94 24-1. Vous pouvez également remettre la 1<sup>ère</sup> (données personnelles), la 2<sup>e</sup> (enfants) et la 3<sup>e</sup> (état civil) page de votre déclaration d'impôts avec les pièces sous-mentionnées à votre délégué du LCGB ou simplement les scanner et les envoyer à [infocenter@lcgb.lu](mailto:infocenter@lcgb.lu). Dès que votre déclaration d'impôt sera prête, le LCGB vous la renvoie.

### Documents requis :

- Informations générales** : Date de déménagement, résidence actuelle, situation familiale
  - Certificat de rémunération annuel (salaire et/ou pension)**  
ainsi que tout autre revenu du ménage, même étranger (également celui du conjoint)
  - Intérêts débiteurs**  
Prêt hypothécaire (certificats bancaires des intérêts payés pendant l'année d'imposition)  
Prêt personnel / à la consommation (certificats bancaires des intérêts payés pendant l'année d'imposition)
  - Assurances**  
Sont concernées les assurances se rapportant à la personne uniquement : assurance-vie, invalidité, décès, assurance solde restant dû, assurance maladie, hospitalisation, RC voiture, RC familiale, mutuelle (même étrangère), CMCM... (donc pas les assurances pour dégâts matériels)  
*Assurance étrangère* : pas de contrat, des factures sur l'année concernée ou certificat de la compagnie d'assurance  
*Assurance luxembourgeoise* : Certificat de la compagnie d'assurance
  - Assurance prévoyance vieillesse** (Uniquement assurances visées à l'article 111 bis L.I.R.)
  - Epargne logement** (Extrait du compte d'épargne logement sur toute l'année concernée)
  - Dons** (Certificats des dons effectués en faveur des ONG. Minimum 120 € auprès d'un ou plusieurs organismes)
  - Charges extraordinaires**  
Frais de garde d'enfants ; Frais des aides ménagères ; Frais de pharmacie, de maladie ou autres charges (avec liste du total) ; Preuve des rentes alimentaires payées pour les enfants, qui ne vivent pas dans le ménage et/ou pour l'ex-conjoint ; Salarié handicapé avec degré d'invalidité (certificat médical - %)
- Facultatif :**
- Déclaration de partenariat** lorsque l'imposition collective est demandée pour la 1<sup>ère</sup> fois
  - Une copie du décompte annuel ou de la déclaration d'impôts de l'année précédente**
  - Revenus locatifs** : Contrat de bail et des 3 derniers extraits du loyer perçu ; Acte d'achat de l'immeuble / de succession ; Intérêts débiteurs ; Assurances ; Frais de gérance ; Factures de rénovation et de réparation et tous les autres frais en relation avec l'immeuble loué



## Déclaration d'impôt Check-list